

Sujet : [INTERNET] contribution à l'enquête publique SCEA Kilmas-Houck

De : Fournier Nicolas <nicolas.fournier48@orange.fr>

Date : 25/09/2019 16:53

Pour : pref-installations-classees <pref-installations-classees@nord.gouv.fr>

Bonjour,

Afin d'apporter la contribution de la fédération ADELFA sur le registre d'enquête publique du dossier porté par la SCEA Kilmas-Houck à Pitgam (59), je vous communique la contribution ci-jointe.

Merci de l'inclure au registre d'enquête publique,

Pour la fédération ADELFA,

Nicolas Fournier

Président

— Pièces jointes : —

Contribution enquête publique Kilmas-Houck.pdf

434 Ko



**Contribution de l'ADELFA à l'enquête publique
sur l'autorisation d'exploiter une ICPE agricole
par la SCEA Kilmas-Houck à Pitgam**

En préambule, nous rappelons que la fédération ADELFA est fermement opposée au développement de ce type d'élevage intensif de volailles qui se multiplie actuellement en Flandre maritime et en Flandre intérieure. Ce n'est ni favorable à l'environnement, ni au bien-être animal, ni à la qualité de vie des riverains qui en subissent les nuisances au quotidien.

Sur les impacts sur la qualité de l'air :

Les impacts sur la qualité de l'air sont conséquents de par les émissions d'ammoniac ou de particules fines. Ce type d'élevage engendre des consommations énergétiques assez conséquentes et les émissions de gaz à effet de serre (GES) sont en contradiction avec les plans de réduction des GES que la France s'est imposée.

Quel sera le dispositif de récupération des poussières ou de lavage d'air ?

Des poussières fines (en dessous des PM 10) seront émises en grande quantité dans une région qui subit déjà beaucoup d'émissions et dans laquelle un Plan de protection de l'atmosphère est mis en œuvre. Qui plus est ces poussières fines, très nocives pour la santé, pourront transporter d'autres contaminants comme les produits antibiotiques de traitement des volailles, voire même de l'arsenic organique qui pourrait être contenu dans l'alimentation animale.

D'ailleurs, d'où proviendra l'alimentation animale ? Est-elle produite sur l'exploitation ou bien est-elle importée, et dans ce cas quels sont les intrants ?

Bien d'autres composés chimiques peuvent être émis, ainsi que leurs produits de décomposition, et l'effet cocktail de ces polluants (avec d'autres perturbateurs endocriniens comme les pesticides par exemple) n'est pas analysé. D'ailleurs, on peut se poser la question des effets cumulatifs causés par les exploitations existantes et en projet sur la commune de Pitgam ou sur les communes voisines (ICPE d'élevage de porcs et de volailles de la SARL Dekeiser-Sterckeman, ICPE de la SCEA Dutertre en projet...).

Nous nous demandons enfin à quel marché est destiné la production de cet élevage intensif. Est-ce pour le marché local ? ou bien pour l'export ? Cette viande produite à bas coût, si elle est exportée vers l'Afrique par exemple, détruira là-bas toute une économie locale et jettera à n'en pas douter les paysans éleveurs locaux sur les routes de l'exode et de la migration.

Pour toutes ces raisons, nous sommes convaincus que ce projet d'élevage industriel est incompatible avec son environnement, et nous nous déclarons fermement opposés à l'autorisation d'un tel projet d'élevage intensif qui a tendance à se multiplier en Flandre.

Pour l'ADELFA,

Le président

Nicolas Fournier



ADELFA – 106 avenue du Casino – 59 240 Dunkerque